

# PAGAIE SALÉE



## Bulletin d'information de « PAGAYEURS MARINS, Fédération de la Plaisance en Kayak de Mer »

### Éditorial

L'objectif de PAGAIE SALÉE est d'informer les adhérents de la fédération sur les actions en cours et l'actualité du kayak de mer en France. Sans nous substituer aux différentes publications existantes, nous ferons de notre mieux pour que ce bulletin soit un véritable lien entre les membres, dans une optique de transparence des actions engagées, au nom de tous, par les administrateurs. Ce numéro 0 est un coup d'essai. N'hésitez pas à faire des remarques sur le fond ou sur la forme.

Comme toute association nouvellement créée, notre fédération se doit en tout premier lieu de recruter. D'autre part, en tant que fédération, nous devons commencer par les associations. En effet, c'est par ces dernières que nous deviendrons représentatifs de la plaisance en kayak de mer et reconnus par les instances nationales qui légifèrent en la matière. Chacun d'entre nous a son rôle à jouer dans cette démarche. Diffusez largement le bulletin d'adhésion au verso et notre efficacité n'en sera que plus grande.

Philippe LASNIER

### Plan d'action

Notre plan d'action repose sur trois thèmes principaux et chronologiques :

- Recruter des associations et des individuels sur le territoire national,
- Engager le dialogue avec les autorités sur la réglementation de la navigation des kayaks,
- Préparer, avec nos correspondants étrangers, une organisation internationale pour participer à l'élaboration de la réglementation européenne.

### Conseil d'Administration et Assemblée Générale

La première réunion du C.A. s'est tenue à Paimpol le 16 juin 2001. Les statuts et le règlement intérieur ont été finalisés, le plan d'action et le fonctionnement financier validés et une liste d'associations à contacter a été établie. D'autre part, le titre de Président d'Honneur a été décerné à Guy OGEZ, fondateur de CK/mer et contributeur de la fédération, pour son apport au kayak de mer.

La prochaine Assemblée Générale se tiendra à Paimpol les 29 et 30 septembre 2001. Réservez cette date sur votre calendrier dès aujourd'hui. Au programme, outre les questions administratives habituelles, une présentation du Guide du Kayak de mer par l'U.K.A., le compte-rendu du Tour du Cap Horn par Robin GIVET et Olivier MOUZIN et bien sûr des navigations dans l'archipel de Bréhat.

Numéro 0 – Juillet 2001

### Contact avec la F.N.A.P.

Un contact a été pris avec le président de la Fédération Nationale des Associations de Plaisance qui regroupe les plaisanciers de tous bords. Il participe aux réflexions du Conseil Supérieur de la Navigation de plaisance et des Sports Nautiques, présidé par Gérard d'ABOVILLE et se fait représenter par les présidents d'associations adhérentes quand les sujets débattus les concernent. Il a engagé une action qui nous intéresse, visant la suppression de la redevance due à France Télécom pour les V.H.F. utilisées à titre de sécurité.

L'adhésion de PAGAYEURS MARINS à la F.N.A.P. est envisagée à terme, mais n'exclut pas des démarches pour participer directement aux débats du C.S.N.P.S.N. Une double représentation ne pouvant être que plus favorable, un mandat a été donné au Président, Philippe LASNIER, lors de la réunion du Conseil d'Administration du 16 juin 2001, pour adhérer à la F.N.A.P. en septembre.

### Réactions

La lettre initiée par Georges COLLÉTER commence à porter ses fruits. Les autorités maritimes (Bureau LN2 chargé de la plaisance et des sports nautiques), ont demandé à la F.F.C.K. d'organiser une réunion de concertation. Le Président de l'Association Kayak de mer du Ponant a répondu qu'il n'était pas disponible à la date fixée unilatéralement par la F.F.C.K. et qu'il ne siégerait pas sans la présence de PAGAYEURS MARINS qui n'a pas été convié. Il a suggéré de choisir une date en concertation avec tous les acteurs, a priori en septembre. Sur le fond, il y a deux sujets à traiter avec deux interlocuteurs différents :

- La réglementation, avec les autorités maritimes,
- Les limites de territoire entre F.F.C.K. et PAGAYEURS MARINS, avec la F.F.C.K.

Sur ce dernier point, notre objectif est d'arriver à un protocole d'accord similaire à ce qui existe pour le cyclisme et le cyclotourisme.

### Site internet

Dans l'optique de recruter et d'informer, la fédération s'est dotée d'un site internet que vous pouvez consulter à l'adresse ci-dessous. Outre des informations sur la fédération et un bulletin d'adhésion, on y trouve une section détaillant ce que sont le kayak de mer et ses conditions de navigations, avec un chapitre sur la sécurité et la météo, un sur la réglementation et un autre sur l'environnement. Vos suggestions pour étoffer l'information seront les bienvenues.

Responsable de la publication : Yann GUILLOU